

PEINTURE&DECOR
 GUICHET PERYAN
 76 rue des Pénitents bleus
 46130 BRETENOUX
 FRANCE
 Port. : +33 6 73 43 67 95
 guichet88.peinture@gmail.com
 N° TVA Intracommunautaire : entreprise non assujettie à la TVA
 N° SIRET : 82124961200010

SARL NOMADE HOTEL VICTOR HUGO
 7 AV des maquis
 46130 SAINT CERE
 Email : mottin.s@hotmail.fr

FACTURE N° 25-03-92

Le mercredi 19 mars 2025

Ligne	Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	Montant HT
Texte		travaux de peinture rénovation (chambre)			
Texte		murs			
Article		Ponçage mécanique, 2 couches de peinture finition	34,50	18,00 €	621,00 €
Texte		embrasure et fenestres			
Article		Ponçage, rebouchage, 2 couches de peinture embrasures et fenestres	3,00	150,00 €	450,00 €
Texte		boiseries			
Article		2 couches de peinture sur plinthes et porte	1,00	100,00 €	100,00 €
Texte		papier peint			
Article		Pose papier peint (non fourni)	9,30	15,00 €	139,50 €
Article		Protection du sol moquette	1,00	40,00 €	40,00 €
Texte		plafond			
Article		2 couches de peinture finition mat entre poutres	30,00	22,00 €	660,00 €
Article		3 couches de peinture laque satin sur poutres	1,00	350,00 €	350,00 €

Virement effectué le 02/04/25

✓

Conditions de paiement :
 • 100,00 % soit 2 360,50 € à payer le :
 18/04/2025 (30 jours).

Total HT	2 360,50 €
TVA (0 %)	0,00 €
Total TTC	2 360,50 €

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.
 Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date d'échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement).
 Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.